

<p><b>Accord Vin U.E / U.S.A</b> <b>L'ANEV désapprouve.</b></p>
---

Le 15 septembre dernier, le directeur général de l'agriculture de la Commission européenne a paraphé à Washington un projet d'accord sur le vin entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Son adoption modifierait profondément la conception du vin et pénaliserait lourdement les producteurs français.

L'ANEV dénonce cet accord qui fait de trop larges concessions aux Etats-Unis et qui pourrait constituer un précédent irréversible pour la pérennité des Appellations d'Origine Contrôlées et pour la définition même du vin.

En effet, les marques américaines continueront leur usurpation d'indications géographiques aux Etats-Unis et dans les pays tiers sans que l'Union Européenne ne puisse s'y opposer.

En d'autres termes, pourront être apposés sur des bouteilles les noms « Champagne de Californie », « Chablis de Napa Valley »...

De plus, les pratiques œnologiques américaines seront reconnues par l'Union Européenne ; des pratiques qui se situent loin de l'élaboration traditionnelle du vin, comme par exemple l'adjonction d'eau ou l'aromatisation.

De telles dispositions donneront un avantage commercial définitif aux producteurs américains, instaureront auprès des consommateurs une certaine confusion à même de porter préjudice aux vins issus des terroirs français. Tout ceci ne fera qu'aggraver la crise que notre viticulture traverse actuellement.

L'ANEV ne se satisfait pas des réponses données par M. Dominique BUSSEREAU, Ministre de l'Agriculture, à Roland COURTEAU, co-président de l'ANEV, le 4 Octobre, au Sénat, que celle de Mme Christine LAGARDE ministre déléguée au commerce extérieur, à Jacques BASCOU, Député de l'Aude lors de la séance de questions d'actualités, mercredi 19 octobre à l'Assemblée Nationale .

Fortement engagé dans ce combat, Philippe MARTIN, co-président de l'association, Député de la Marne et membre de la délégation pour l'Union européenne, remettra bientôt un rapport sur cet accord, qu'il souhaite vivement voir déboucher sur un débat afin que l'Etat français puisse faire entendre sa position.

Photo : Les co-présidents de l'ANEV ,R.Courteau et P.Martin